RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01068
Numéro SIREN : 805 043 460
Nom ou dénomination : ABALONE TT TOURS

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2022 sous le numéro de dépôt 746

2022 00746

ABALONE TT TOURS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE EDOUARD VAILLANT
37000 TOURS
805043460 RCS TOURS

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURS
10 JAN. 2022
Me F. PRINTEMS Greffier Associé
GREFFE - RCS

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes
Le Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 918.13	5 918.13				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	19 369.67	15 512.13	3 857.54	2 302.61	1 554.93	67.53
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	5 399.00		5 399.00		5 399.00	
	Autres immobilisations financières	833.00		833.00	833.00		
	Total II	31 519.80	21 430.26	10 089.54	3 135.61	6 953.93	221.77
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	147 785.12	13 964.75	133 820.37	173 809.35	-39 988.98	-23.01
	Autres créances	337 297.45		337 297.45	322 136.98	15 160.47	4.71
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	18 000.60		18 000.60	18 000.60		
	Charges constatées d'avance (3)	5 745.44		5 745.44	8 868.08	-3 122.64	-35.21
	Total III	508 828.61	13 964.75	494 863.86	522 815.01	-27 951.15	-5.35
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	540 348.41	35 395.01	504 953.40	525 950.62	-20 997.22	-3.99

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 6 232.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000.00	120 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 727.90	3 206.90	521.00	16.25
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	70 824.92	60 931.14	9 893.78	16.24
	Report à nouveau	38 309.60	38 309.60		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-10 108.37	10 414.78	-20 523.15	-197.06
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	222 754.05	232 862.42	-10 108.37	-4.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 227.72	570.42	657.30	115.23
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 579.62	84 331.13	-36 751.51	-43.58
	Dettes fiscales et sociales	231 039.01	204 997.31	26 041.70	12.70
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 353.00	3 189.34	-836.34	-26.22
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	282 199.35	293 088.20	-10 888.85	-3.72
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	504 953.40	525 950.62	-20 997.22	-3.99
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	282 199.35	293 088.20		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 125 180.78		1 125 180.78	1 906 678.85	-781 498.07	-40.99
Chiffre d'affaires NET	1 125 180.78		1 125 180.78	1 906 678.85	-781 498.07	-40.99
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 537.81	17 300.90	-4 763.09	-27.53
Autres produits			241.47	573.75	-332.28	-57.91
Total des Produits d'exploitation (I)			1 137 960.06	1 924 553.50	-786 593.44	-40.87
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			158 069.75	225 865.55	-67 795.80	-30.02
Impôts, taxes et versements assimilés			14 798.14	19 696.28	-4 898.14	-24.87
Salaires et traitements			790 161.80	1 294 890.25	-504 728.45	-38.98
Charges sociales			178 692.47	368 451.72	-189 759.25	-51.50
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			762.59	1 904.33	-1 141.74	-59.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			455.24	395.29	59.95	15.17
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 197.08	667.76	1 529.32	229.02
Total des Charges d'exploitation (II)			1 145 137.07	1 911 871.18	-766 734.11	-40.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-7 177.01	12 682.32	-19 859.33	-156.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 433.86	207.54	1 226.32	590.88
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 433.86	207.54	1 226.32	590.88
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 373.50	2 475.08	-101.58	-4.10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 373.50	2 475.08	-101.58	-4.10
2. Résultat financier (V-VI)	-939.64	-2 267.54	1 327.90	58.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-8 116.65	10 414.78	-18 531.43	-177.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 991.72		1 991.72	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 991.72		1 991.72	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 991.72		-1 991.72	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 139 393.92	1 924 761.04	-785 367.12	-40.80
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 149 502.29	1 914 346.26	-764 843.97	-39.95
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-10 108.37	10 414.78	-20 523.15	-197.06

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liees
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT TOURS

23 RUE EDOUARD VAILLANT

37000 TOURS

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 504 953.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 125 180.78 Euros et dégageant un déficit de -10 108.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 918		
Installations générales agencements aménagements divers	8 847		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 205		2 318
TOTAL	17 052		2 318
Prêts, autres immobilisations financières	833		5 399
TOTAL	833		5 399
TOTAL GENERAL	23 803		7 717

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 918	5 918
Installations générales agencements aménagements divers			8 847	8 847
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 523	10 523
TOTAL			19 370	19 370
Prêts, autres immobilisations financières			6 232	6 232
TOTAL			6 232	6 232
TOTAL GENERAL			31 520	31 520

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 918			5 918
Installations générales agencements aménagements divers	8 120	412		8 532
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 630	351		6 980
TOTAL	14 750	763		15 512
TOTAL GENERAL	20 668	763		21 430

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	412				
Matériel de bureau informatique mobilier	351				
TOTAL	763				
TOTAL GENERAL	763				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	13 905	455	395		13 965
TOTAL	13 905	455	395		13 965
TOTAL GENERAL	13 905	455	395		13 965
Dont dotations et reprises d'exploitation		455	395		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	5 399	5 399	
Autres immobilisations financières	833	833	
Clients douteux ou litigieux	16 758	16 758	
Autres créances clients	131 027	131 027	
Impôts sur les bénéfices	16 870	16 870	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 099	8 099	
Divers état et autres collectivités publiques	3 130	3 130	
Groupe et associés	309 199	309 199	
Charges constatées d'avance	5 745	5 745	
TOTAL	497 060	497 060	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 399		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 228	1 228		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 580	47 580		
Personnel et comptes rattachés	132 855	132 855		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 807	38 807		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 114	46 114		
Autres impôts taxes et assimilés	13 263	13 263		
Autres dettes	2 353	2 353		
TOTAL	282 199	282 199		

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 130
Total	3 130

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	256
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 593
Dettes fiscales et sociales	109 980
Autres dettes	2 353
Total	143 182

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 745
Total	5 745

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	18 256
Total (1)	18 256

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	152 535
Total	152 535

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	179
35 à 44 ans	21 à 30 ans	252
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		431

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 0.75%

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURS
10 JAN. 2022
Me F. PRINTEMS Greffier Associé
GREFFE - PCS

SAS Abalone TT Tours

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
SAS Abalone TT Tours
23 Rue Edouard Vaillant 37000 TOURS

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ")

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT Tours

23 Rue Edouard Vaillant 37000 TOURS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société SAS Abalone TT Tours,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Abalone TT Tours relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 26 mai 2021

KPMG SA

Yohann Bossard
Signé avec oodrive_sign
Associé

Yohann Bossard

KPMG

26/05/2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT TOURS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 23 RUE EDOUARD VAILLANT 37000 TOURS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 80504346000015 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 918	AG 5 918		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	19 370	AU 15 512	3 858	2 303
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	5 399	BG	5 399	
	Autres immobilisations financières*	BH	833	BI	833	833
	TOTAL (II)	BJ	31 520	BK 21 430	10 090	3 136
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	147 785	BY 13 965	133 820	173 809
	Autres créances (3)	BZ	337 297	CA	337 297	322 137
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	18 001	CG	18 001	18 001
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 745	CI	5 745	8 868
	TOTAL (III)	CJ	508 829	CK 13 965	494 864	522 815
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	540 348	1A 35 395	504 953	525 951

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 6 232 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations | Stocks | Créances

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT TOURS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 728	3 207
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	70 825	60 931
	Report à nouveau	DH	38 310	38 310
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(10 108)	10 415
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	222 754	232 862
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 228	570
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 580	84 331
	Dettes fiscales et sociales	DY	231 039	204 997
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 353	3 189
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	282 199	293 088
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	504 953	525 951

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	282 199	293 088
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	972	405

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT TOURS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 125 181	FH		FI	1 125 181	1 906 679
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 125 181	FK		FL	1 125 181	1 906 679
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	12 538	17 301
	Autres produits (1) (11)					FQ	241	574
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 137 960	1 924 554
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	158 070	225 866
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 798	19 696
	Salaires et traitements*					FY	790 162	1 294 890
	Charges sociales (10)					FZ	178 692	368 452
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	763	1 904
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	455	395
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 197	668
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 145 137	1 911 871
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 177)	12 682
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 434	208
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 434	208
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 374	2 475
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 374	2 475
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(940)	(2 268)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(8 117)	10 415

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT TOURS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 992	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 992	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 992)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 139 394	1 924 761
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 149 502	1 914 346
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(10 108)	10 415

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières					HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *					HP		
	- Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	12 143	17 301
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CONTENTIEUX FPETT	1 992	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT TOURS

23 RUE EDOUARD VAILLANT

37000 TOURS

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 504 953.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 125 180.78 Euros et dégageant un déficit de -10 108.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvré les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 918		
Installations générales agencements aménagements divers	8 847		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 205		2 318
TOTAL	17 052		2 318
Prêts, autres immobilisations financières	833		5 399
TOTAL	833		5 399
TOTAL GENERAL	23 803		7 717

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 918	5 918
Installations générales agencements aménagements divers			8 847	8 847
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 523	10 523
TOTAL			19 370	19 370
Prêts, autres immobilisations financières			6 232	6 232
TOTAL			6 232	6 232
TOTAL GENERAL			31 520	31 520

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 918			5 918
Installations générales agencements aménagements divers	8 120	412		8 532
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 630	351		6 980
TOTAL	14 750	763		15 512
TOTAL GENERAL	20 668	763		21 430

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	412				
Matériel de bureau informatique mobilier	351				
TOTAL	763				
TOTAL GENERAL	763				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	13 905	455	395		13 965
TOTAL	13 905	455	395		13 965
TOTAL GENERAL	13 905	455	395		13 965
Dont dotations et reprises d'exploitation		455	395		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	5 399	5 399	
Autres immobilisations financières	833	833	
Clients douteux ou litigieux	16 758	16 758	
Autres créances clients	131 027	131 027	
Impôts sur les bénéfices	16 870	16 870	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 099	8 099	
Divers état et autres collectivités publiques	3 130	3 130	
Groupe et associés	309 199	309 199	
Charges constatées d'avance	5 745	5 745	
TOTAL	497 060	497 060	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 399		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 228	1 228		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 580	47 580		
Personnel et comptes rattachés	132 855	132 855		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 807	38 807		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 114	46 114		
Autres impôts taxes et assimilés	13 263	13 263		
Autres dettes	2 353	2 353		
TOTAL	282 199	282 199		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 130
Total	3 130

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	256
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 593
Dettes fiscales et sociales	109 980
Autres dettes	2 353
Total	143 182

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 745
Total	5 745

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	18 256
Total (1)	18 256

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	152 535
Total	152 535

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	179
35 à 44 ans	21 à 30 ans	252
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		431

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn,over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 0.75%

ABALONE TT TOURS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE EDOUARD VAILLANT
37000 TOURS
805043460 RCS TOURS

ABALONE FRANCE, SAS
M. Jean VERNEYRE, son Président
43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN

Fait à Saint-Herblain, le 26 MAI 2021

OBJET : CONVOCATION – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
LRAR : REMIS PAR VOIE ELECTRONIQUE

Cher(e) associé(e),

Vous êtes prié de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée des associés qui aura lieu à **SAINT-HERBLAIN (44800) au 43, rue Bobby Sands, le 11 JUIN 2021 à 14h30,** et au cours de laquelle il sera délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion et interprétation des dispositions statutaires
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes.
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées.
- Approbation des comptes et affectation des résultats ; dividende.
- Approbation des conventions réglementées.
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- Questions diverses.
- Pouvoirs en vue des formalités.

En application des dispositions légales et réglementaires en vigueur, vous trouverez ci-joint les documents relatifs à cette assemblée, ainsi que le texte des résolutions proposées au vote.

Si vous étiez empêché de vous rendre à cette assemblée, vous pouvez vous y faire représenter conformément aux dispositions statutaires de la société.

Il conviendra alors de remplir la formule de pouvoir ci-jointe, d'y apposer votre signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » et de la remettre à votre mandataire, ou de la retourner au siège de la société.

Veuillez agréer, Cher(e) associé(e), l'expression de mes sincères salutations.

Le Président.

ABALONE TT TOURS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE EDOUARD VAILLANT
37000 TOURS
805043460 RCS TOURS

MANCO-ONE, SAS
ABALONE GROUP, sa Présidente,
43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN

Fait à Saint-Herblain, le 26 MAI 2021

OBJET : CONVOCATION – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
LRAR : 1A19116956668

Cher(e) associé(e),

Vous êtes prié de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée des associés qui aura lieu **à SAINT-HERBLAIN (44800) au 43, rue Bobby Sands, le 11 JUIN 2021 à 14h30**, et au cours de laquelle il sera délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion et interprétation des dispositions statutaires
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes.
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées.
- Approbation des comptes et affectation des résultats ; dividende.
- Approbation des conventions réglementées.
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- Questions diverses.
- Pouvoirs en vue des formalités.

En application des dispositions légales et réglementaires en vigueur, vous trouverez ci-joint les documents relatifs à cette assemblée, ainsi que le texte des résolutions proposées au vote.

Si vous étiez empêché de vous rendre à cette assemblée, vous pouvez vous y faire représenter conformément aux dispositions statutaires de la société.

Il conviendra alors de remplir la formule de pouvoir ci-jointe, d'y apposer votre signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » et de la remettre à votre mandataire, ou de la retourner au siège de la société.

Veuillez agréer, Cher(e) associé(e), l'expression de mes sincères salutations.

Le Président.

ABALONE TT TOURS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE EDOUARD VAILLANT
37000 TOURS
805043460 RCS TOURS

KPMG
MONSIEUR YOHANN BOSSARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
89 RUE DES CINQ CHEMINS
50000 SAINT-LO

Fait à Saint-Herblain, le 26 MAI 2021

OBJET : CONVOCATION – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
LRAR : 1A19116956675

Cher commissaire,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que les associés de notre société sont convoqués en assemblée **à SAINT-HERBLAIN (44800) au 43, rue Bobby Sands, le 11 JUIN 2021 à 14h30**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion et interprétation des dispositions statutaires
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes.
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées.
- Approbation des comptes et affectation des résultats ; dividende.
- Approbation des conventions réglementées.
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- Questions diverses.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Nous comptons sur votre présence et vous prions d'agréer, cher commissaire, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président

ABALONE TT TOURS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE EDOUARD VAILLANT
37000 TOURS
805043460 RCS TOURS

Célestine BELLANGER
Secrétaire du Comité sociale et économique
ABALONE
43 Rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Fait à Saint-Herblain, le 26 MAI 2021

OBJET : CONVOCATION – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

Madame,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que les associés de notre société sont convoqués en assemblée **à SAINT-HERBLAIN (44800) au 43, rue Bobby Sands, le 11 JUIN 2021 à 14h30**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion et interprétation des dispositions statutaires
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes.
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées.
- Approbation des comptes et affectation des résultats ; dividende.
- Approbation des conventions réglementées.
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- Questions diverses.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Conformément au code du travail, vous pouvez désigner deux membres du Comité social et économique afin d'assister à cette assemblée.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président

ABALONE TT TOURS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE EDOUARD VAILLANT
37000 TOURS
805043460 RCS TOURS
Ci-dessous désignée « la Société »

POUVOIR DE REPRESENTATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

Je soussigné _____
Demeurant _____

Titulaire de _____ actions de la société ci-dessus désignée,

Donne pouvoir à _____,
demeurant _____

A l'effet de me représenter à l'assemblée des associés de ladite société, convoquée le 11 JUIN 2021, où il sera délibéré sur l'ordre du jour porté sur la convocation.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer, le présent pouvoir sera valable pour toute assemblée réunie ultérieurement avec le même ordre du jour.

Par suite, examiner tous documents, intervenir dans tous les débats, prendre part à tous votes, accepter toutes missions ou fonctions et, plus généralement, faire le nécessaire.

Fait à _____, le _____

Signature
Faire précéder la signature de la mention manuscrite :
« Bon pour pouvoir »

ABALONE TT TOURS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE EDOUARD VAILLANT
37000 TOURS
805043460 RCS TOURS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT
Après avoir pris connaissance du résultat déficitaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de -10 108,37 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le déficit au poste « Report à nouveau » s'élevant à la somme de 38 309,60 euros (portant ainsi le montant dudit poste après affectation à la somme de 28 201.23 euors). L'assemblée générale décide par ailleurs d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 99026,15 euro(s) comme il suit :

dotation du poste « autres réserves » : euro(s) ;
dividendes : euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES
Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices : NEANT.

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION BIS
AFFECTATION DU RÉSULTAT
Après avoir pris connaissance du résultat déficitaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de -10 108,37 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le déficit au poste « Report à nouveau » s'élevant à la somme de 38 309,60 euros (portant ainsi le montant dudit poste après affectation à la somme de 28 201.23 euros). L'assemblée générale décide par ailleurs d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 99026,15 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : 99026,15 euro(s);

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices : NEANT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.